

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Ancien Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Caroline MEDINA (medinac@helha.be) HELHa Jolimont Laetizia FANARA (fanaral@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (gailletc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 permet à l' étudiant une prise de recul sur les situations de soins rencontrées dans les différents domaines nécessaires à la construction de son identité professionnelle. Elle contribue à l' élaboration de son dossier de développement personnel et professionnel sur lequel il s'appuiera en tant que futur professionnel de la santé.

l'UE 313 est co requise à l' UE 301

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

OC1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel et sém 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel et sém 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel et séminaire			
Ancien Code	15_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (medinac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel proposent aux étudiant.e.s de co-construire avec l'enseignant.e et la classe une démarche réflexive de groupe (travail d'année) aussi bien qu'individuelle (portfolio réflexif).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences de fin de formation :

Compétence C1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
4.C1.1 : Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel).

Conformément à l'OCI de BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à la co-construction (travail en équipe) et à l'organisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Outils d'intelligence collective
- Travail autour des valeurs professionnelles
- Réflexions autour du portfolio réflexif : réflexivité, métacognition...

Séances de séminaires obligatoires liées à différentes thématiques : Référentiel de compétences BIRSG3, préparation et suivi des stages, retours pédagogiques, activités de cohésion, etc.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Séminaires participatifs, mises en situations et exercices, dispositif d'apprentissage par projet : co-gestion et

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et coaching personnalisés par les enseignantes

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

La note de l'UE correspond à la note de l'Activité d'Apprentissage "AIP Démarche réflexive et développement professionnel".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour la première session :

- Participation aux différentes phases de production du groupe
- ET Session Q1 (janvier 2025) : Dispositif collectif d'intelligence collective : demi-journée de présentation orale des projets de groupe
- ET Remise des fiches réflexives individuelles et collectives pour au plus tard le 1er jour de la session du Q2 sur ConnectED.

Pour la seconde session :

Amélioration sur contrat des parties individuelles et/ou collectives échouées et à déposer sur ConnectED au plus le 1er jour de la session du Q3 sur ConnectED.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).